

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-sept mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	23
Votants	23
dont Pouvoirs	00

Présents : Le maire : M. GENOUD Marc,
Mme Mercet Sophie, M. Seifert Christophe, M. Meylan Pierre, Mme
Personnaz Rosa, M. Eudes Thibaut, Mme Laks Nathalie, M. Laks Nicolas,
Mme Saint-Pierre Aude, M. Aragon Frédéric, Mme Vilmint Guillemette,
M. Pérou Sylvain, Mme Blanc Anne, M. Arhuero Christophe, Mme Roy
Céline, M. Personnaz Jérôme, Mme Aragon Maëva, M. Roy Vincent, Mme
Manganelli Stéphanie, M. Baud Sébastien, Mme Tugler-Rossi Sophie, M.
Liévin Christian, Mme Casabianca Sylvie
A été nommée secrétaire : M. Aragon

Création de poste d'adjoint

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de six adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- d'approuver la création de cinq (5) postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire
A Beaumont, le
Le maire,

